

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

LES
SOCIÉTÉS SAVANTES
DE LYON

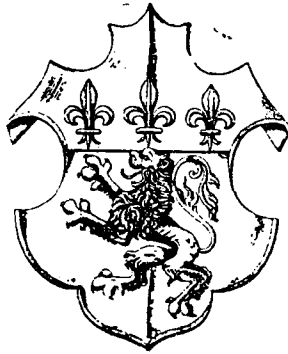
RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

V^e Section. — Enseignement.

V^e SOUS-SECTION. — SOCIÉTÉS SAVANTES



LYON

A. REY ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

4, RUE GENTIL, 4

1900

La liste des prix décernés depuis 1700 jusqu'à 1891 a été donnée dans les ouvrages de J.-B. Dumas et de J. Bonnel, ci-dessus mentionnés. Parmi ces prix, les uns ont été institués par l'Académie elle-même, d'autres par des donateurs dont les principaux sont :

1756. CHRISTIN, donateur d'une rente annuelle de 300 fr. pour récompenser un ouvrage de sciences mathématiques, physiques.
1866. AMPÈRE-CHEUVREUX, rente annuelle de 1800 fr. en faveur d'un jeune homme, sans fortune, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences ou les arts,
1873. DUPASQUIER, en faveur des jeunes gens se destinant à la pratique de l'architecture ou d'une profession artistique : 500 fr.
1877. HERPIN, pour récompenser les recherches scientifiques : 300 fr.
1882. LOMBARD de BUFFIÈRES, récompenses à des élèves, instituteurs, chefs d'ateliers, patrons méritants : 5.000 fr.
1887. CL. LIVET, prix de vertu : 4.000 fr.
1889. J. CHAZIÈRES, récompenses pour œuvres littéraires, scientifiques, artistiques, grandes actions : 7.000 fr.
1896. PALLIAS (Honoré), récompenses à des œuvres littéraires : 600 fr.
1899. BESSON (Marie-Mathilde), récompenses pour dévouement à la famille : 750 fr.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET INDUSTRIE

La Société d'agriculture a été établie par arrêté du Conseil d'Etat du Roi, en date du 12 mai 1761.

Elle comprenait un bureau général séant à Lyon et composé de vingt membres, et, en outre, quatre autres bureaux composés chacun de dix membres, tenant leurs séances dans les villes de Montbrison, Saint-Etienne, Roanne et Villefranche ; ils avaient entrée et voix délibérative dans tous les bureaux. Ceux-ci, d'ailleurs, avaient entre eux des communications fréquentes et transmettaient leurs délibérations à l'intendant de la Généralité de Lyon, lequel avait aussi voix délibérative, en qualité de commissaire du roy, dans toutes les assemblées tenues dans chaque bureau une fois par semaine. Au bureau central étaient adjoints des correspondants choisis parmi les membres les plus notables des sociétés de la France et de l'étranger.

Cette organisation dura jusqu'en 1793, époque à laquelle, par

décret de la Convention, toutes les associations scientifiques furent dissoutes provisoirement, pour être reconstituées sur de nouvelles bases. Les graves événements survenus pendant les années suivantes retardèrent pendant cinq ans la réorganisation projetée. Celle-ci fut faite le 28 avril 1798, par le concours des membres de l'ancienne Société royale d'agriculture et de ceux de la Société philosophique des sciences et arts. La nouvelle Société prit le titre de : *Société d'agriculture et d'histoire naturelle*, auquel on ajouta, quelques années après, ces mots : *et des arts utiles*. Les séances ordinaires étaient tenues une fois par semaine, dans une salle du Palais des Arts. Vers la fin de l'année, une séance publique était consacrée à l'audition du discours du Président, du compte rendu des travaux de l'année par le secrétaire, ainsi que des Mémoires sur diverses questions concernant l'agriculture, les sciences et l'industrie. Enfin on distribuait les prix décernés par la Société.

La cotisation annuelle payée par chacun des soixante membres titulaires était de 24 francs.

Un règlement adopté le 3 mars 1826, détermina d'une manière plus précise les détails de l'administration de la Société. Les articles principaux concernaient : 1° la répartition des membres en trois sections : celle d'Agriculture composée de trente membres, celle d'Histoire naturelle composée de dix membres, et enfin celle des Arts utiles composée de 20 membres ; 2° le fonctionnement des Commissions chargées des concours et des rapports sur les prix, et du Comité de publication des travaux de la Société.

Par le règlement du 5 février 1841, on modifia le titre des sections de la manière suivante : 1° Sciences physiques et naturelles ; 2° Agriculture ; 3° Industrie. En outre, on institua une Commission des finances et une Commission des soies, celle-ci avec le concours de la Chambre de commerce.

Une nouvelle Commission dite de *Météorologie* fut chargée en 1869 de recueillir les observations météorologiques et hydrométriques faites à Lyon et dans plusieurs parties du bassin du Rhône. Pour ce service, des allocations furent votées par le Conseil municipal de Lyon et par le Conseil général du département.

A la suite de la fusion opérée le 14 décembre 1892, de la Société des sciences industrielles, fondée en 1862, avec la Société d'agriculture, plusieurs modifications furent apportées au règlement. Il fut décidé : 1° que le titre de la Société serait dorénavant : *Société*

d'agriculture, sciences et industrie; 2° que le nombre des membres titulaires serait illimité; 3° que la cotisation des membres titulaires serait de 30 francs, somme qui pourrait être diminuée d'après le nombre des jetons de présence aux séances.

Les comptes rendus des travaux de la Société d'agriculture depuis 1761 jusqu'à 1805 sont restés manuscrits, et forment un volumineux recueil qui ne serait pas dépourvu d'intérêt pour tracer l'histoire de la science agricole pendant la seconde moitié du xviii^e siècle.

De 1806 à 1836, ont été imprimés 22 comptes rendus annuels.

De 1838 à 1899, ont été imprimés 62 volumes d'Annales.

La Société des sciences industrielles a publié, de 1862 à 1892, 31 volumes d'Annales.

La Société échange ses publications avec celles de 204 sociétés savantes ou institutions scientifiques. Elle a reçu, en outre, un grand nombre d'ouvrages offerts par leurs auteurs, et a ainsi constitué une bibliothèque de 10.500 volumes, qu'elle met à la disposition du public.

L'activité de la Société ne s'est pas manifestée seulement par les travaux scientifiques de ses membres, mais aussi par l'impulsion qu'elle a donnée aux études agricoles et industrielles par l'institution de concours. Grâce aux subventions qu'elle a reçues presque chaque année des administrations publiques et surtout du ministère de l'agriculture, du Conseil général du département du Rhône et de la Chambre de commerce de Lyon, elle a pu provoquer des recherches utiles et récompenser un grand nombre de personnes qui ont contribué au progrès des diverses branches de l'agriculture et de l'industrie.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Vers la fin de l'année 1898, au cours d'un banquet dans lequel étaient réunis fraternellement presque tous les membres de l'Enseignement supérieur lyonnais, plusieurs professeurs exprimèrent le vœu qu'une Société des Amis de l'Université fût créée à Lyon, à l'image de celles qu'ils avaient observées dans plusieurs villes étrangères. Le banquet auquel ils assistaient était la preuve visible